



Non à la sélection à l'entrée de l'université déguisée et injuste !

La réforme Vidal remet en cause le principe de libre accès à l'université, principe qui garantit à chaque jeune titulaire du baccalauréat de pouvoir continuer ses études. Sans oser le dire, le gouvernement met en place une véritable logique de sélection dans l'accès aux études supérieures.

D'une part, en prévoyant que le conseil de classe de terminale du second trimestre examine les vœux du·de la lycéen·ne et participe à un avis formulé par le·la chef·fe d'établissement, cela revient à faire des enseignant·es en lycée des acteurs de la sélection. Ces avis pourraient interdire d'emblée des projets d'orientation.

D'autre part, ce sont aussi les établissements et les formations du supérieur qui seront en difficultés : comment traiter les millions d'avis donnés ? comment définir le nombre de dossiers acceptés au vu des capacités d'accueil en prévoyant les désistements de candidat·es qui auront formulé dix vœux non hiérarchisés ?

Par ailleurs, comment définir et évaluer quels attendus ou quels prérequis sont nécessaires pour entrer dans une licence alors même qu'il existe beaucoup de matières du supérieur qui ne sont pas enseignées dans le secondaire ?

Alors que certains attendus pourraient trier les élèves sur la base de leurs activités extra-scolaires, cette réforme freinera les parcours des lycéen·nes des milieux les plus défavorisés, quand d'autres venant de milieu plus aisés auront plus de possibilités pour valoriser leur profil. La mise en place de la réforme va accroître la sélection sociale à l'entrée de l'université et le tri des lycéen·es selon leur origine sociale.

Nos organisations réaffirment :

1. Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1^{er} grade universitaire, garantissant l'accès de tous/toutes les bachelier·es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
2. L'exigence d'ouverture des places nécessaires à l'accueil des titulaires du bac en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
3. Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
4. L'abandon du projet de loi sur 1^{er} cycle post bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur.

Nos organisations invitent les personnels de Education nationale, de l'Enseignement supérieur, les étudiant·es, lycéen·nes et parents d'élèves à se mobiliser le mardi 12 décembre sur leurs lieux d'études et de travail pour décider d'actions et appellent à se retrouver devant le rectorat de Rennes à 11h30.